

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue du 25 Mai n. 67.

HONNEUR ET PATRIE!

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fête, excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Jedi 8—Bataille de Montebello (Italie) par le général Lannes (1800).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1er mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTEVIDEO.

(Extrait du Britannia.)

ROSAS ET SON SYSTEME.

LES AGENTS ÉTRANGERS. — LE COMMODE PURVIS — D. MANUEL ORIBE. — LE BRITISH-PACKET ET LA GACETA MERCANTIL DE BUENOS AYRES.

Voir les Nos. des 1er., 2, 5, 6 et 7 juin.

C'est alors que se présenta dans le Rio de la Plata le seul agent public qui, jusqu'aujourd'hui, ait fait exception honorable parmi ceux dont nous censurons les actes. Le commodore Purvis, sans avoir été appelé par M. Mandeville, puisque celui-ci ne lui donna aucun avis officiel de sa note du 16 décembre, qui pouvait rendre nécessaire l'emploi de la force, comprit que, dans le Rio de la Plata, il y avait des intérêts anglais à protéger, l'honneur britannique à soutenir, des exigences de civilisation et

FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

PREDICTIONS.

(Suite).

—J'espère, lui dis-je en allumant celui que j'avais accepté, que vous dîtes enfin croire aux prédictions?

—Moi? fit-il en chargeant une vieille pipe d'écume de mer, au contraire; j'y crois moins que jamais. Je ne vous ai pas encore tout dit:

—Il me semble que vous venez de me donner la morale: cette rencontre à la cour avec la veuve de Saint-Laurent devenue duchesse; la place obtenue par sa protection....

—Vous n'y êtes pas; la véritable morale, la voici. Je ne voulais pas quitter Paris sans rendre une visite d'adieu au brave général Daumesnil, alors gouverneur de Vincennes, qui m'avait toujours témoigné beaucoup d'intérêt, peut-être à cause de l'espèce de conformité qui existait entre nous, veufs l'un et l'autre de la même jambe. Je vins ici. Dans notre conversation, il fut question de Saint-Laurent, qu'il avait beaucoup connu, lorsqu'il faisait partie de l'état-major de l'empereur.

—C'est bien malheureux, dis-je au général, qu'il soit mort en 1814; il serait certainement maréchal de France aujourd'hui.

A ces mots Daumesnil me regarda d'un air ironique. —Que me dites-vous là, mou cher? Il est très heureux au contraire qu'il ait rencontré un boulet sur son chemin, car autrement savez-vous où il serait allé tôt ou tard?... Aux galères.

—Je ne vous comprends pas, mon général.

d'humanité à satisfaire, et il partit spontanément de Rio-Janeiro pour Montevideo.

Le commodore Purvis était complètement étranger à la lutte et à tous les événements du Rio de la Plata. Résidant habituellement à Rio-Janeiro, où c'est une mode aujourd'hui d'encenser Rosas, s'il pouvait avoir quelque sympathie, c'était pour le gouvernement qu'il entendait louer. Mais il arriva à Montevideo, voit les choses par lui-même, les examine avec une froide impartialité, et sa raison, sa conscience, ses sentiments et son honneur, tout se réunit pour condamner le système d'un tyran, qui, d'après son propre jugement, menace d'annuler pour toujours, dans cette vaste et riche contrée du Rio de la Plata, tous les éléments d'ordre, de tranquillité et de prospérité, capables d'attirer dans son sein un monde d'étrangers.

Sans autre guide que la vérité, un jugement sain et un cœur droit, le commodore Purvis comprit facilement la tendance du système de Rosas, il comprit le motif et le but pour lesquels le gouvernement de la reine avait pris la résolution de mettre un terme à cette lutte; mais il ne comprit pas, et nous croyons qu'il ne comprendra jamais, la logique diplomatique des auteurs de la note du 16 décembre, qui, après avoir déclaré, par cette note, que la France et l'Angleterre avaient résolu d'être neutres, prétendent qu'ils doivent observer une stricte neutralité.

—Croyez-vous que l'empereur fût homme à se laisser mystifier impunément comme l'a mystifié Saint-Laurent, tout brave et excellent officier qu'il était? Et cependant, si jamais quelqu'un a été comblé de faveurs, c'est lui. Vit-on jamais dans l'armée un avancement plus rapide? Ce serait scandaleux, si ce n'était bouffon. Que voulez-vous! l'empereur n'en fait jamais d'autres lorsqu'il s'engage d'un individu.

—Mais, mon général, repliquai-je, l'avancement de Saint-Laurent n'eut d'autre cause, dit-on, que les avertissements qu'il donna à l'empereur, d'après les révélations qui lui avaient été faites par Joseph II. J'ai ouï-dire à des personnages haut-placés dans la confiance de S. M., que Napoléon avait voulu récompenser dans la personne de Saint-Laurent celui qui l'avait averti du danger qu'il courait à Schœnbrunn avant que Straaps tentât de l'assassiner; celui peut-être qui, le premier lui inspira l'idée d'épouser Marie-Louise; celui enfin qui lui avait prédit la naissance du roi de Rome.

—Laissez-moi donc, mon cher! interrompit brusquement Daumesnil en haussant les épaules; et vous avez pu croire à de semblables sornettes, vous?

—Mais...., oui, mon général, et je n'ai pas été le seul.

—Je ne vous dirai qu'un mot, reprit-il: ces révélations, ces apparitions, tout cela, dis-je, n'a jamais existé que dans la tête fêlée de Saint-Laurent.

—Cependant, mon général, répliquai-je froidement, j'étais du nombre de ceux qui, le soir, le conduisirent au château de Neuwsiedel, où il passa la nuit. J'étais présent, le lendemain matin, lorsqu'il revint nous faire le récit de son entrevue avec l'ancien monarque autrichien: je le sais bien, peut-être!

—D'accord! mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'avant de s'endormir dans ce château, comme il le fit

Dans le conflit d'une contradictoire aussi patente, M. le commodore Purvis prit le parti sensé de s'en tenir aux actes officiels plutôt qu'aux indications confidentielles du ministre de S. M. B. à Buenos-Ayres. Ces dernières exprimaient seulement les idées de l'individu, tandis que les premiers manifestaient les résolutions du gouvernement britannique.

Preuant pour point de départ l'acte officiel du 16 décembre, le commodore Purvis annonça, le 17 février, au général Brown, commandant la flottille de Buenos-Ayres, qu'étant sujet britannique, il avait à s'abstenir de prendre part à cette guerre, parce que la part qu'il y prenait était contraire à un acte du parlement britannique.

Cette démarche n'était qu'une conséquence naturelle de l'acte officiel du 16 décembre. Cependant, si nous en croyons des données très sérieuses, le ministre de la reine à Buenos-Ayres en fut indigné et scandalisé; et le *British Packet*, organe et défenseur du ministre, ainsi que la *Gaceta Mercantil*, la censurèrent dans un langage dédaigneux et amer.

Toutefois tous les arguments, à l'aide desquels le journal anglais de Rosas, prétend prouver que le commodore fit une mauvaise application de l'acte du parlement, tombent à terre, dès qu'on lit seulement les premières paroles de la note du chef d'escadre Britannique à Brown, et dès qu'on leur applique une seule réflexion. Le ministre de S. M. B., son seul

fort tranquillement et sans être dérangé par personne, il but la bouteille entière de Rhum qu'il avait apportée avec lui; il se grisa et rêva tout ce qu'il vous débita depuis ainsi qu'à l'empereur.

—Serait-il possible! m'écriai-je.

—C'est l'exacte vérité, reprit-il en riant de mon étonnement. Parbleu! je dois le savoir, puisqu'il me l'avoua avant de mourir, et que cette idée d'avoir pu tromper l'empereur sans le vouloir, car il était alors de bonne foi, attristait encore ses derniers moments. Soit amour-propre, soit crainte, il n'avait jamais osé démentir la fable enfantée par son cerveau dans un moment d'hallucination.

—Et l'empereur a su la vérité.

—Je lui en parlais encore avant son départ pour l'île d'Elbe; il se contenta de me répondre froidement: "C'est possible, mais Saint-Laurent a bien deviné. Toutes ses prévisions ont été justifiées par l'événement." Puis il a changé subitement de conversation.

—Voilà, mon cher ami, ce que le général Daumesnil m'a dit, à moi, en 1815, répliqua mon vieux camarade en secouant dans la paume de sa main les cendres de sa pipe. Et il ajouta d'un air triste: "Ce n'était pas le seul imposteur que l'empereur eût dans son entourage; mais par malheur, de tous les menteurs auxquels il eut affaire, ce fut le seul qui lui dit la vérité.

A ces mots, je lui tendis la main en signe de remerciement et je m'appretais à le quitter: il était tard.

—Revez quelques fois à Vincennes, me dit-il encore en serrant cordialement ma main dans les deux siennes, j'ai bien d'autres choses à vous conter.

Je le lui promis.

E. Marco de Saint-Hilaire.

(Siècle.)

FIN.

organe accrédité à Buenos Ayres, venait de déclarer officiellement que la volonté de sa souveraine était que la guerre cessât, et que Rosas ne commit plus d'hostilités. Le commodore se dit alors : "Puisque telle est la manifestation de la volonté et de l'intérêt de la reine, tout sujet anglais qui prend part à cette guerre, travaille contre la volonté et l'intérêt de sa souveraine ;" et il intima à Brown, sujet anglais, de n'y point prendre part, en lui manifestant clairement et péremptoirement que le motif de cette défense était la déclaration de la reine faite par son ministre. Telle est la teneur, tel est l'unique sens de la note du commodore, et pour nier, dans ce cas, l'exactitude de l'application de la loi anglaise, il faudrait nier l'existence de la déclaration de la volonté de la reine, déclaration en date du 16 décembre : et cette déclaration, on ne peut la nier, par malheur pour le *British Packet* et ses patrons.

Ni Guise, ni Cochrane, ni aucun des chefs d'escadre anglais, cités par le journal de Rosas, ni le général Brown lui-même, ne se sont trouvés dans la position où se trouve aujourd'hui ce dernier : aucun d'eux ne servait contre les intérêts du gouvernement britannique manifestés officiellement ; par conséquent, l'acte du parlement n'a pu s'appliquer à aucun d'eux.

Et, nous le demandons ici, non pas au *British Packet*, parce son éditeur a abiliqué en faveur de Rosas sa faculté de penser et de répondre, nous le demandons au général Brown lui-même : Si demain arrivaient d'Angleterre des ordres pour exécuter son intervention armée dans la question de la Plata, et qu'il se déclarât hostile ouverte entre les pavillons anglais en argentin, le général Brown servirait-il sous le second contre le premier ? S'il se conduisait ainsi, et notre franchise ne le croit pas, pour l'honneur d'un vieux marin, un chef anglais ne pourrait-il pas le traiter comme pirate ? Brown même nous répondrait certainement qu'il ne servirait pas contre le pays où il est né, et qu'il mériterait, s'il le faisait, le dernier châtiement. La *Gazette*, même, le reconnaît implicitement.

Revenons : les hostilités ne sont pas déclarées, et c'est pour cela que le commodore Purvis n'a pas procédé de fait contre le général Brown ; mais, au nom de la volonté et l'intérêt du gouvernement anglais, on a déclaré que cette guerre doit finir : et c'est pour cela que le commodore a notifié à Brown les dispositions de la loi anglaise, pour qu'il ne s'exposât pas à servir contre les désirs et les intérêts de sa souveraine.

S'il y a erreur, et c'est la seule chose dont on puisse arguer, dans la démarche du commodore, la base officielle de cette erreur est dans la note du 16 décembre.

Le commodore déclara aussi, selon l'affirmation du *British Packet* et de la *Gaceta Mercantil*, qu'il ne permettrait aucune hostilité de l'escadre de Brown contre la ville de Montevideo, parce que, celle-ci contenant d'immenses propriétés et un grand nombre de sujets britanniques, auxquels le commodore doit protection, les uns et les autres souffriraient considérablement de ces hostilités ; c'est cela que les deux journaux appellent rompre la neutralité.

En premier lieu, un mois avant que le commodore Purvis fut arrivé dans la Plata, Brown avait reçu cette intimation par les commandants des stations anglaise et française, par l'ordre des ministres résidant à Buenos Ayres. Toute la population de Montevideo se rappelle fort bien, que, lorsqu'arriva ici la nouvelle de l'intimation du 16 décembre, Brown reçut cette défense, et répondit que, pour le moment, il ne venait pas pour commettre des

hostilités contre la ville. Ce ne fut donc pas M. le commodore Purvis qui établit le premier cette défense. Elle existait quand il arriva ; et elle existait uniquement comme conséquence de l'acte officiel du 16 décembre. Pourquoi la regarder alors comme une nouveauté introduite par le chef naval britannique ?

Est-ce de la bonne foi ?

En second lieu, la flottille de Buenos Ayres est commandée par un Anglais ; un grand nombre des commandants de navire sont Anglais ; ce sont des Anglais qui composent la plus forte partie des équipages effectifs ; et le chef des forces anglaises était obligé, par ce seul motif, d'après les manifestations de son gouvernement, d'empêcher qu'une flottille aussi organisée commît des hostilités qui pouvaient compromettre gravement les existences et les propriétés anglaises.

En troisième lieu, ceux qui parlent tant de violation de neutralité oublient que ministre anglais avait déclaré officiellement, le 16 décembre, que son gouvernement ne voulait pas rester neutre, qu'il était résolu à mettre un terme à la lutte et qu'il exigeait la cessation immédiate des hostilités. Cet acte officiel était la seule base légitime et sûre de la conduite du commodore, et, en s'y conformant il est évident qu'il ne violait pas cette neutralité que le ministre avait déclaré être en dehors de la volonté de son gouvernement, et qu'il empêchait une des hostilités dont on exigeait la cessation. Cette conduite, aux yeux de tout homme réellement impartial, est conforme à la vérité et à la logique de la probité et du bon sens, quoiqu'elle ne soit pas conforme à la logique des diplomates.

Le rejet du blocus partiel, imposé par Rosas, est au nombre des actes que les partisans du dictateur censurent dans le commodore, et c'est le plus justifiable de tous.

Nous laissons de côté, puisque nous ne les connaissons pas à fond, les raisons sur lesquelles il pouvait s'appuyer pour s'opposer à cette hostilité inutile ; et fixons notre attention sur la première de toutes, qui ne laisse aucun doute, sur l'acte officiel du 16 décembre ! Eh quoi ! le chef des forces anglaises, en présence de cette intimation officielle pouvait-il consentir qu'une escadre, dont la plupart des commandants et les équipages à peu près ont anglais, coupât les vivres à une place où des centaines d'Anglais ont leurs résidences et leurs affaires ? Pouvait-il y consentir, lorsqu'il était évident, que cette hostilité, se bornant à empêcher l'entrée des vivres frais, ne pouvait en rien empirer militairement la position d'une ville abondamment pourvue de toute autre espèce de vivres ?

Nous ne pouvons abandonner cette question du blocus sans faire juger, par l'opinion de tous ceux qui liront cet écrit, la conduite des ministres anglais et français à Buenos Ayres, et nous avons confiance qu'ils seront condamnés avec plus de raison que M. le commodore britannique.

Rosas avait défendu, le 19 mars, l'introduction des vivres frais à Montevideo, et chargé de l'accomplissement de cette mesure le commandant de ses forces navales. Les pénipotentiaires anglais et français présentèrent alors un *mémorandum* à Rosas, en lui proposant que cette prohibition ne s'appliquât point aux navires marchands venant de la haute mer, "qu'à cette condition, les consuls et commandants de station à Montevideo emploieraient tous les moyens qui se trouveraient en leur pouvoir pour empêcher que les navires marchands de leurs nations respectives s'occupassent du trafic des côtes, consistant à amener des vivres et des armes dans cette place ;"

Cette étrange nouveauté ne serait pas plus croyable qu'elle n'est connue dans le droit des gens, si elle n'était conignée dans la note officielle du ministre de Rosas adressée au chef de ses forces maritimes, en date du 29 mars, où il est fait mention expresse du mémorandum des pénipotentiaires.

(La suite au prochain numéro.)

#### HOPITAL FRANÇAIS:

L'état des blessés est complètement satisfaisant.

Les voltigeurs du 1er. bataillon ont mis l'adresse suivante sous les yeux du colonel des Volontaires Français :

A. M. THIEBAUT,

Colonel des Volontaires Français.

Les soussignés, voltigeurs du 1er. bataillon des Volontaires Français désireux de témoigner toute leur reconnaissance au sieur Fabien BRUS, lieutenant de la 4. compagnie des chasseurs basques, remplaçant le capitaine Cassaux, absent pour affaires particulières, ont l'honneur de vous prier de vouloir bien, comme, que son nom soit porté à l'ordre du jour, comme le nom d'un brave.

C'est lui, colonel, qui, aussitôt après la blessure de notre vaillant lieutenant, est venu seul à notre secours, et a aidé de ses conseils les sergents de notre compagnie qui s'étaient provisoirement chargés de la guider.

Agréz, colonel, etc., etc.

(Suivent les signatures.)

#### LA LEGION ITALIENNE

A LA LEGION FRANÇAISE.

Vous, nos chers frères de la Légion Française, qui nous comblez de bienfaits en nous offrant votre hôpital, et en nous faisant partager les éloges que vous avez mérités dans la sortie du 2 de ce mois, votre cœur loyal mérite notre reconnaissance ; mais, que pouvez-vous donner, les pauvres Italiens, dans ce pays ? Ils ne peuvent que vous offrir de verser leur sang pour la cause que vous avez résolu de défendre.

La France et l'Italie sont les seules nations qui n'ont point d'antipathies entre elles, l'Italie a donné un empereur à la France, et la France a donné à l'Italie le plus précieux don qu'elle ait reçu de la providence, le roi de Rome, ce jeune César assis sur le trône des empereurs romains, ces liens de fraternité ne se brisent pas facilement.

La providence n'a pas voulu accomplir les vœux que formaient ces deux nations pour se lever colossales entre toutes ; mais le flambeau de l'espoir est encore allumé.

Monsieur le rédacteur,

J'ai été bien sensible aux témoignages de reconnaissance que M. Sagorry, sergent-major des voltigeurs du 1er bataillon, a manifesté à moi, ainsi qu'aux grenadiers que j'ai l'honneur de commander.

Je n'ai tenu dans la journée du 2 du courant, qu'une conduite régulière, celle que tout français doit tenir, s'il veut, d'ailleurs, se montrer digne de son pays.

Montevideo, 7 juin 1843.

Le capitaine commandant les grenadiers du 2<sup>e</sup> bataillon.

CHAUFFEL.

## FRANCE.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

PRÉSIDENTE DE M. SAUZET

Séance du 2 mars.

(Suite et fin.)

Aux extrémités.—Mais l'Angleterre n'est plus à tenter !

*M. le ministre des affaires étrangères.*—A une influence exclusive... (Chuchotemens.) Si on tentait de faire sortir du trône d'Espagne la glorieuse famille qui y siège depuis Louis XIV ! Oh ! alors !.. (M. Guizot fait une pause de quelques instans, je conseillerais à mon roi, je conseillerais à mon pays d'y bien regarder et d'agir. . .) (Interruption prolongée.—Bruit dans toute l'assemblée.)

Voix au centre.—A la bonne heure ! très bien !

*M. le ministre des affaires étrangères.*—Si les grandes occasions venaient, nous n'y manquerions pas. Mais elles ne se présentent pas aussi promptement, aussi légèrement que vous pourriez le croire, aux grandes nations. Les intérêts pour lesquels les grandes nations tirent l'épée, sont rares. La vertu de notre temps, le mérite de notre forme de gouvernement, c'est de les rendre de plus en plus rares. (Approbation au centre.)

Eh quoi ! ne nous trouvons-nous pas dans une situation étrange ? C'est nous qui sommes obligés de justifier la paix !

Aux extrémités. La paix partout et toujours !

*M. le ministre des affaires étrangères, avec feu.*—C'est la guerre qu'il faut justifier. (Bravos aux centres.) C'est à la guerre, quand elle se présente, à prouver qu'elle a raison. C'est au système de la guerre à justifier ses attaques contre le système de la paix, qu'il les fasse ouvertement ou sous une forme déguisée, comme dans le discours que la chambre vient d'entendre. . . (Vives interruptions.—M. Guizot se tourne de nouveau vers M. de Lamartine.) Si les actes correspondaient à vos paroles, la guerre devrait nécessairement s'en suivre. J'ai la conviction profonde que si votre politique prévalait, dans six mois, dans trois mois, dans six semaines, dans quinze jours, dans huit jours, peut-être, la guerre en sortirait infailliblement. (Nouvelles et bruyantes exclamations. Des députés de l'opposition interpellent M. le ministre. Plusieurs lui crient que c'est là le système invariable de la peur.—M. Guizot reprend au milieu de l'agitation.)

S'il y a un mot dont on abuse étrangement, c'est ce mot de la peur. . . (le bruit recommence), c'est le mot de courage. (Chut ! écoutez !) J'ai entendu dire que je n'aimais pas, que je ne cherchais pas la popularité, que j'avais du courage. Je ne le pense pas ! je crois que de nos jours il n'y a pas de grandes occasions de courage ! (Chuchotemens. Rumeur prolongée.) Il n'y a pas de courage sans sacrifice, sans danger. Aujourd'hui, il n'y a de danger pour personne. On peut être impopulaire, on n'a pas pour cela du courage. Quant à moi, j'agis en pleine liberté, en pleine sécurité. Je n'ai pas fait de sacrifice, je ne cours aucun danger. Je ne puis parler de courage. (Exclamation, mouvement.) On ne peut pas appliquer le mot de courage à nos affaires, et à la manière dont elles se font.

Aux extrémités.—Non, certes ! non !

*M. le ministre des affaires étrangères.*—La politique qui a été suivie depuis treize ans, la politique de la paix, car je tiens essentiellement à lui conserver son nom, a été la pensée du gouvernement comme du pays.

On dit que nous nous affaiblissions, que la France perd sans cesse le terrain que gagnent les autres nations. Cela n'est pas vrai. (Exclamations.—Interruptions en divers sens.)

Voulez-vous savoir ce que la France a gagné depuis 1830 ?

A gauche.—Oui ! oui ! Parlez ! Nous vous écoutons !

La France avait à ses portes un royaume élevé, barricadé contre elle : le royaume des Pays-Bas ; il est tombé. Un royaume neutre, un royaume ami s'est élevé à sa place, il subsiste à la frontière.

La frontière ennemie touchait à Lille, elle est reculée aujourd'hui jusqu'à l'Escaut. (Allons donc ! allons donc !)

Je passe aux Alpes. En Suisse, des révolutions plus ou moins effectuées, mais enfin qui ont renversé des traditions, des habitudes moins favorables aux nôtres ont eu lieu ; des gouvernemens nouveaux se sont établis.

En Espagne, l'absolutisme est tombé, et malgré les difficultés de la situation, malgré les nécessités et les lenteurs de la politique que nous avons à pratiquer envers l'Espagne, la France profitera grandement de ce qui est arrivé en Espagne. (Rires et rumeurs.)

Et ce que ce n'est rien, messieurs (oh ! oh !), que ces grands événemens accomplis sur toute votre frontière, accomplis à l'ombre de la révolution de juillet ? (Approbation aux centres.—Rumeurs ironiques aux extrémités.)

Permettez-moi, messieurs, je n'entends efficer aucun nom, aucune époque, mais permettez-moi une seule question : demandez-vous ce qui serait arrivé en Europe si les événemens dont je parle s'étaient accomplis dix ans plus tôt, dix ans avant la révolution de juillet ; s'ils s'étaient accomplis en 1820 ?

Que serait-il arrivé, je vous le demande ? Je ne répondrai pas ; il est clair que c'est la révolution de juillet, que c'est le nom, la force, la considération de la France qui ont protégé en 1830 ce qu'elle n'aurait pas protégé en 1820. (Approbation au centre.)

Est-ce que cela n'est rien ? est-ce que cela prouve l'abaissement : est-ce que cela prouve la perte de l'influence ? Souvenez-vous que je dis ces deux choses. (Oh ! oh ! voyons !) Je dis que c'est non seulement la force de la France, mais sa bonne politique prolongée depuis 1830 qui a obtenu tous ces résultats ; croyez-moi, vous pouvez courir le monde, vous pouvez aller de Washington à Calcutta (légère hilarité), vous pouvez parcourir toutes les parties du monde, soyez certains qu'il y a à la une cause jugée et gagnée. (Vives interruptions.—Murmures et interpellations ironiques.)

Soyez certains que la cause de la politique suivie depuis 1830, la sagesse, la bonté, la moralité, l'efficacité de cette politique. . . Soyez certains que cela est reconnu dans le monde depuis Washington jusqu'à Calcutta (Encore !) Voulez-vous savoir où un prince est populaire ? Allez aux Etats-Unis et demandez le renom du roi des Français. (Très bien ! très bien !)

*M. Hernoux.*—C'est très vrai ; j'ai pu l'apprécier.

*M. le ministre.*—Un seul mot et je finis. Dans un discours précédent, M. de Lamartine a parlé de dévouement et de la nécessité des dévouemens pour faire de grandes choses au nom des peuples. Il a eu parfaitement raison ; il n'y a rien de beau dans ce monde sans dévouement, mais il y a place partout pour le dévouement. Le vie à des fardeaux pour toutes les conditions, et la hauteur à laquelle on les porte n'en allège nullement le poids.

Vous aurez, dites-vous, à porter vos regards en haut ; portez-les au dessus de vous. Etes-vous depuis douze ans le point de mire des balles et des pognards des assassins ? (Exclamation.) Comment donc ! Voyez-vous depuis douze ans vos fils sans cesse dispersés sur la surface du globe pour soutenir partout l'honneur et les intérêts de la France. Voilà du dévouement, du vrai, du pratique dévouement. (Approbation au centre.)

Messieurs, souffrez que nous le reconnaissons, que nous lui rendions hommage, et que nous ne soyons pas ingrats même envers tout un règne.

Aux centres.—Très bien ! très bien !

*M. Ledru-Rollin, avec force.*—Ce n'est pas parlementaire ! (Plusieurs voix. Non ! non !)

*M. le président.*—La discussion est continuée à demain.

La séance est levée à six heures vingt minutes.

3<sup>e</sup> LETTRE AU JOURNAL DU HAVRE

Paris, le 10 mars.

(Suite.)

Il semble que c'est en vue d'éviter ce système de déception que M. Duvergier de Hauranne a déposé sa proposition pour abolir le vote secret. Ce serait une importation anglaise. La chambre voterait nominativement ou par division, comme cela se pratique dans le parlement britannique ; peut-être faudrait-il y ajouter la faculté de donner pouvoir et de déléguer le vote, afin d'éviter toute surprise de la part des partis momentanément en force. On aurait ainsi la situation réelle des opinions, mais cela pourrait favoriser le système des absences, qui n'a que trop de tendance à prévaloir. Quoiqu'il en soit, et si restreinte qu'elle soit, la proposition de M. Duvergier de Hauranne n'a aucune chance d'être acceptée par la chambre. La situation actuelle et l'équilibre des voix plait à la majorité précisément à cause des avantages qu'elle en retire. Il ne s'agit pour elle ni de la sincérité des opinions, ni même des exigences de la politique ; il s'agit tout simplement de trouver un régime où la valeur individuelle du député soit plus grande, où la

médiocrité parlementaire ait sa place, où un ministre soit obligé de compter avec les moindres membres de l'assemblée, où les bureaux et l'administration demeurent à leur merci. Voilà ce qu'il importe de maintenir par-dessus tout : c'est l'abaissement de la politique, mais c'est le triomphe de la chambre.

Les destinées de la France sont désormais soumises à ce calcul et à ce mobile. C'est dans une sphère, dépourvue d'élevation et de grandeur, que désormais nous allons nous mouvoir. L'ordre dans les finances est même incompatible avec cette organisation, si elle passe à l'état de système. Pour satisfaire tant d'intéressés, directs ou indirects, quatorze cents millions ne sont pas de trop. On ne verra jamais supprimer de places et chaque année en verra créer de nouvelles. La situation des députés, vis-à-vis de ceux qui contribuent à leur élection, ressemble beaucoup à celle des patrons romains vis-à-vis de leur clients. Cette clientèle nouvelle veut être protégée contre l'ancienne, et comme l'avidité humaine limite rarement ses prétentions, il s'ensuit que la partie privilégiée de la nation finira, si l'on n'y prend garde, par dévorer l'autre. Toute crise ministérielle sert merveilleusement ces calculs, et l'opposition qui les provoque ne se doute pas qu'elle fait ainsi les affaires de la majorité. La peur, on le sait, ne raisonne pas sur l'étendue des sacrifices. Aussi tout ministre, pour conjurer les hostilités du vote, met-il alors l'administration à la merci de la chambre. On recherche dans les cartons toutes les vieilles demandes, on revient sur des décisions prises, on remet à l'examen les questions jugées. Jamais la douane ne se montre plus coulante, jamais les droits réunis ne se montrent plus accommodants. On se tire de ses crises comme d'un naufrage, on jette à l'eau une partie de la cargaison pour sauver le reste.

Cette fois, il y a en encore des capitulations de cette espèce, et je pourrais vous citer plus d'un scandale en ce genre. Il vaut mieux les laisser sur la conscience de ceux qui y ont remporté, députés ou ministres. L'expiation ne se fera pas attendre. Ces mêmes calculs personnels, qui ont servi le gouvernement dans une question de politique, peuvent se retourner contre lui dans toutes les questions d'affaires. Il n'est pas aujourd'hui un ministre qui puisse se dire maître de la chambre dans les lois d'intérêts. Chacun obéira à des inspirations privées, et ne reconnaîtra d'autre guide que l'égoïsme ou local ou particulier. Plus d'unité désormais, plus de direction générale. En exécutant, outre mesure, les passions de clocher, on s'est privé de pouvoir les dominer jamais. Vous allez voir ce qui se passera pour la loi des patentes et surtout celle des sucres. Je n'ose pas me faire prophète de malheur, mais je tiens à ce qu'une solution ait enfin lieu sur un problème qui touche aux plus hautes questions de prépondérance maritime, assure la liberté des mers, ou nous voue, à la première guerre, à un autre blocus impérial. Cependant, je ne puis me dissimuler qu'en fait d'intérêts matériels, quand on a pour soi les ministres, on n'a rien encore, que la chambre n'obéit à personne sur ce point, que la voix des hommes influents d'un cabinet vient échoier devant un parti pris et des conventions systématiques. Je désire me tromper, mais les choses vont ainsi.

Puisque me voilà sur la question des sucres, je vous donnerai quelques renseignemens sommaires sur l'état de cette question. La commission s'est assemblée deux fois cette semaine, et, autant que je puis le savoir, elle n'a point arrêté encore de résolution. Jusqu'ici trois membres seulement se sont prononcés d'une manière catégorique : M. Berryer pour la suppression, MM. H. Passy et Dumon pour l'égalité des droits. D'un autre côté, M. Darblay s'est, dit-on, prononcé pour le maintien de l'état actuel des choses ; il demande deux ans de plus pour compléter l'expérience du droit à vingt-cinq francs sur la betterave. Du reste, les combinaisons les plus singulières ont été agitées, dans le sein de la commission, et, dans le nombre il faut citer celle qui tend à fixer pour la production indigène un maximum de production, au-dessus duquel tout excédent serait frappé d'une aggravation de droits. Voilà où on est conduit quand on quitte les voies rationnelles pour entrer dans la sphère des expédients : dans l'absurde, il n'y a que le premier pas qui coûte. Quelques esprits ont repoussé la suppression et adopté l'égalité par respect pour la liberté du travail, et pour ne pas ajouter une exception de plus à cette règle tutéaire. Mais ici, dans cette limite assignée à la production, la raison n'est pas satisfaite et la liberté est violée. Alors, autant vaudrait la suppression ; elle n'expose pas, du moins, à de perpétuelles incertitudes, et tranche une fois pour toutes une question si compliquée.

(La suite au prochain numéro.)

## MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

*Arrivées du 7 juin.*

Trois mats portugais *Général Saldoña*, à M. G. da Costa, avec 9 passagers, 395 boques sucre, 60 sacs id, 634 sarons herbe maté, 579 sacs farine mandioca, 25 caissons confitures, 14 colis id, 16 dnes. marmittes, 70 rouleaux tabac, 133 sacs café, 203 sacs riz, 50 id mais, 99 rouleaux tabac, 156 sacs aricots, 99 barils lard, 63 paniers id.

Maldonado, brick anglais *San Jorge*, avec vivres et bestiaux.

Brick anglais à l'est, une goélette sarde, une goélette lucquoise.

## SINISTRES.

Navires jetés à la côte, et qui ont éprouvé des avaries dans le port de Buénos Ayres, dans le coup de vent du 30 au 31 mai.

Cote de la douane à Palermo.

Brick brésilien *Suarez*, brick goélette *Artif*, id *Victoria*, goélettes argentines *Basilita* et *Fenix*, 14 paillebots et balandres.

Brick brésilien *Salvador Felix*, échoué vis à vis San Isidro, à moitié chargé de cuirs.

Goélette argentine *Pépa*, à l'entrée de las Conchas, avec cuirs.

Le brick belge *Marco Polo*, mouillé dans le canal, et chargé, a perdu ses mâts.

La barque américaine *Sirena*, mouillé dans le canal, a perdu ses mâts, et a eu tout un côté brisé.

Le brick français *Tancredi*, étant sorti du port le 28, pour le Havre; il est rentré démâté.

Le trois mats français *Mogol*, mouillé dans le canal, a eu la poupe brisée par un navire qui le rencontra.

Le brick anglais *Ferris*, a eu les deux phoques et le beaupré brisés.

Brick américain *Oswego*, jeté à la côte.

Goélette américaine *Soratoga*, avarie.

Id *Caroline*, id

Brick anglais *Sea Ninf*, id.

Trois mats français *Cornélie*, id.

Brick français *Jeune Estelle*, à la cote.

Id sarde *Brillant*, id.

Goélette lucquoise *San Juan*, id.

Trois mats américain *Aurora*, id.

*Avis de la Salle de Commerce.*

Le directeur de la Salle de Commerce fait savoir au public que les packets entre Montevideo et Buenos-Ayres, ayant perdu ladite qualité, et se trouvant désormais considérés comme navires marchands, les signaux de sortie ne se feront plus comme antérieurement, mais seulement sur l'ardoise, et lorsqu'ils se feront aviser, ils mettront, comme navires marchands, les pavillons de leurs nations. Le packet anglais sera le seul qui sera signalé comme auparavant.

Les lettres de non-souscripteurs ne seront admises, pour le départ, qu'avec un paiement de 6 vintens pour chacune.

Le Directeur,

J. ROSQUELLAS.

## AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lesueur, rue Sarandi, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Les succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

## AVIS.

Un jeune enfant de trois ans a été perdu aujourd'hui, 6 juin, à quatre heures du soir, aux environs du Fort. Les personnes qui l'ont ou vésont priées de le ramener à Pé au jour français. On promet une récompense honnête.

## AVISO.

Las personas que tengan relaciones de negocios, con mi ex-dependiente D. Pedro Tilhet, se servirán presentarse el día lunes 13 del corriente en casa de D. Juan Laphin; de las 11 a las 2 de la tarde.

Les personnes qui auraient eu quelques relations d'affaires avec mon ex-commis, M. Pierre Tilhet, sont priées de se présenter lundi le 13 du courant chez M. Laphin, de onze heures à deux de l'après-midi.

## HOPITAL FRANCAIS.

L'hôpital a besoin d'une compagnie de quarant hommes d'ambulance. ils auront exactement les mêmes droits que les légionnaires, à dater de leur engagement. Les Français qui voudraient en faire partie n'ont qu'à se présenter à l'hôpital. rue de Sarandi près le marché où le directeur leur fera connaître les conditions.

## AVIS.

Les personnes qui ont confectionné des effets pour les chasseurs basques, et dont le paiement ne serait pas effectué, sont priées de présenter leurs bons chez M. Oyenard, dans les 48 heures à partir du premier juin 1843.

Le sieur Lamets, armurier, fait savoir aux Volontaires de la légion qu'ils trouveront chez lui des couteaux-sabres de sa confection, disposés à propos et à un prix modéré. Rue du 25 Mai, n°

## AVIS.

Maison Honoré Gasparin, platero, rue del Rincon, on achete or vieux, argent et cuivre.

## AVIS A MES COMPATRIOTES

*Et aux défenseurs de la liberté.*

A dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'état Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français,

THIEBAUT.

## AVIS DIVERS.

## AVIS.

Les Dames Françaises, qui se sont occupées de la souscription pour l'Hôpital, désireraient que, pour diminuer les fatigues aux quelles elles se sont généralement soumises, une souscription à domicile fut ouverte chez l'une d'elles.

C'est pour ce motif qu'une souscription est ouverte chez Mme. Vignozzi, rue Rincon.

## AVIS.

On desire trouver un français qui voudrait se charger de perfectionner deux enfants un de 13 ans et l'autre de 10 dans l'écriture et l'arithmétique. S'adresser rue del Cerrito, ou rue Ituzaingo, celui qui le desire n'a qu'à se présenter pour y faire les conditions.

B.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

## AUX VOLONTAIRES FRANCAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alazard, à se faire inscrire hors du marché, maison Esteves, près du Café de l'Uruguay.

## HOPITAL FRANCAIS.

On s'inscrit pour l'hôpital français chez M. Vignozzi, rue del Rincon.

## AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Charité, un ouvrage intitulé :

## INSTRUCTIONS D'INFANTERIE,

qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des éclaireurs; extraits de la dernière édition de Valence, avec 29 gravures lithographiées, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la canne.

Il se vend à ladite imprimerie, et chez Domech ou chez Varela, place de la Constitution

## AVIS.

Une souscription pour l'hôpital français est ouverte chez M. le président de la commission de santé, rue Colon (ancien consulat),

## AVIS IMPORTANT:

On demande des ouvriers, magons et manoeuvres pour l'hôpital Français. S'adresser maison neuve de D. Juan Maria Perez, à côté du marché. On desire qu'ils fassent partie des Volontaires Français. Ils seront exemptés de service, et leur ouvrage leur sera payé.

## VENTE.

On désirerait vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de MM. Richaud et Démet, situé rue de la Fédération (Plata), à 2 ½ cuadras de la place de la Victoire.

S'adresser à M. Couturier au magasin de meubles rue de Treinta y tres en face du café du Commerce.

On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.